

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Trois outils efficaces pour réduire les bris de tiges, récolter plus de fibre et augmenter vos profits



Les bris de tiges : des pertes financières évitables

Les bris et les dommages causés aux tiges lors de travaux de récolte ont toujours été une préoccupation pour les industriels du sciage. L'incidence financière de ces bris ne peut être négligée. La division Feric de FPInnovations s'attarde à cette problématique depuis longtemps.

Des études effectuées par Feric en 1998 ont démontré que les bris et les dommages aux tiges peuvent toucher plus de 30% des bois récoltés dans un système par arbres entiers. Ceux-ci peuvent occasionner une hausse des coûts d'approvisionnement jusqu'à 0,60\$/m³ (Favreau, 1998).

Des résultats significatifs

Afin d'estimer les pertes en volume et en valeur des produits sciés imputables aux bris et aux dommages, les divisions Feric et Forintek de FPInnovations ont entrepris une étude visant à déterminer la fréquence de ceux-ci lors de travaux de récolte par arbres entiers.



Les résultats de cette étude indiquent que 18% des billes ont été brisées ou endommagées au cours des travaux de récolte. De ce nombre, 76% des dommages se sont produits au fin bout (houppier), tandis que 16% se retrouvaient au pied et 8% le long du tronc. Il a aussi été constaté que les tiges de moyenne ou de forte dimension sont plus susceptibles d'être brisées que les petites parce qu'elles dépassent très souvent l'empilement de bois.

En pondérant les résultats de l'étude pour représenter l'approvisionnement d'usine de sciage, on arrive à des chiffres assez impressionnants. Une scierie alimentée annuellement avec 400 000 m³ de bois et ayant à composer avec le même niveau de bris de tiges que celui observé dans l'étude se voit privée d'environ 90 000 billes de sciage. Cela représente 1,3% de son approvisionnement ! D'après les calculs de Forintek, le volume perdu représente un manque à gagner de 765 Mpmp de sciage et 1 400 Tma de copeaux, soit des pertes de 3,96 \$ / Mpmp ou 363 000 \$ par an.

Trois outils pour réduire les pertes et augmenter vos revenus

Le volume de bois disponible mais non récolté ou laissé sur le parterre de coupe correspond à une perte financière pour les entrepreneurs forestiers. Au fil des ans, Feric a publié différentes études sur le sujet. Par exemple, les chercheurs ont mesuré, sur différents chantiers, des pertes variant de 3,5 à 8,2 m³/ha de matière ligneuse utilisable.

Sur une superficie totale de 4 000 ha (volume moyen de 125 m³/ha), cela représente une perte variant entre 14 000 et 32 000 m³ ! La perte financière associée à cette sous-utilisation est importante en soi, sans compter les pénalités qui pourraient vous être imposées. Ce sont les volumes qui ont été

abattus, débordés et souvent façonnés pour lesquels vous ne serez pas payés s'ils restent en forêt ou ne sont pas récupérés !

Les résultats de l'étude de Feric démontrent bien que les bris et autres formes de dommages aux tiges liés aux opérations d'abattage, de débordage et d'ébranchage ne sont pas négligeables. Une fois que l'on prend conscience des incidences monétaires de ces pertes, il devient intéressant d'avoir sous la main des outils permettant de voir comment réduire les bris.

Feric a préparé deux présentations multimédia, en format Flash, et un guide traitant de cette problématique et offrant des solutions réalistes.

10 cm de moins = 5% de fibre de plus!



Les bris lors de l'abattage

La présentation *Les bris lors de l'abattage : un coût caché* s'adresse aux opérateurs d'abatteuses-groupeuses avec tête à scie circulaire. Elle traite des perceptions erronées qui entourent les bris et de ce que vous pouvez vraiment faire pour réduire l'importance



de ces pertes dans vos opérations. Elle comprend les sujets suivants : le coût et les sources des bris, l'impact des équipements d'abattage, l'impact des méthodes de travail et comment réduire les pertes.

Les bris lors du débardage et de l'ébranchage

La présentation *Réduire les bris lors du débardage et de l'ébranchage* s'adresse pour sa part aux opérateurs de débardeurs et d'ébrancheuses, aux superviseurs et aux entrepreneurs. Elle traite spécifiquement des opérations intégrées et des opérations conventionnelles avec une emphase particulière sur les éléments à considérer spécifiquement par rapport au débardage et à l'ébranchage.



Saviez-vous, par exemple, que le simple fait d'avoir recours à des opérations intégrées peut contribuer à

diminuer vos pertes de plus de moitié ? En effet, Feric a constaté une baisse de 15% à 6% de pertes dans de telles opérations. Mieux encore, pour une entreprise dont les opérations sont bien synchronisées et rodées, il a été constaté qu'il n'y a pas de perte de productivité. Évidemment, les opérations intégrées ne se prêtent pas à toutes les situations. C'est pourquoi les présentations de Feric traitent aussi des opérations conventionnelles.

Récoltez plus de fibre... récoltez plus de profits !

Un petit guide publié par Feric et intitulé *Récoltez plus de fibre... récoltez plus de profits!* identifie les pratiques à adopter pour récupérer le maximum de fibre pour chaque arbre récolté selon le procédé de récolte par arbres entiers ou bois tronçonnés.

Il traite des méthodes recommandées pour faire une récupération optimale de la fibre dans l'utilisation



des abatteuses-groupeuses, des débardeurs à grappin, des semi-porteurs, des ébrancheuses, des abatteuses-façonneuses et des porteurs de bois court.

Pour obtenir gratuitement une copie du guide *Récoltez plus de fibre... récoltez plus de profits!* contactez Partenariat innovation forêt aux coordonnées indiquées plus bas.

S'ajuster c'est payant !

En bout de ligne, l'adoption de saines pratiques d'abattage, de débardage et d'ébranchage, si elle nécessite des ajustements à votre façon de travailler, permet de réduire au maximum l'incidence des bris de tiges et de faire, par le fait même, une récupération optimale de la fibre pour chaque hectare, ce qui s'avère plus que profitable !

Vous pouvez donc télécharger, sur le site Web de FPInnovations - Feric, la présentation flash *Les bris lors de l'abattage : un coût caché* à l'adresse suivante

http://www.feric.ca/fr/ed/html/bris_lors_dabattage.htm, la présentation flash *Réduire les bris lors du débardage et de l'ébranchage* à l'adresse suivante <http://www.feric.ca/index.cfm?objectid=4B28A7E3-E8E1-477D-9888F2CFB1B30C29> et le guide *Dans les opérations forestières, Récoltez plus de fibre... récoltez plus de profits!* auprès de Partenariat innovation forêt.

Pour plus de renseignements communiquez avec :

Partenariat innovation forêt



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

FPInnovations

1055, rue du P.E.S., C.P. 10380, Succ. Sainte-Foy, Québec (Qc) G1V 4C7

Tél.: (418) 648-3770 / (418) 648-5828

Télec.: (418) 648-3354 Courriel: pif@mtl.feric.ca

www.partenariat.qc.ca